

Ecrit par le 18 février 2026

La Cove et Provence Emballages s'allient pour le réemploi des palettes



La [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) et la société carpentrasienne Provence Emballages, spécialisée dans la fabrication et la vente de cagettes et de paniers en bois, viennent de signer une convention de partenariat pour la réparation et la revente de palettes récupérées sur les sites intercommunaux.

Ce partenariat, signé pour une durée d'un an et renouvelable 3 fois, entre dans le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2028 approuvé par l'Agglomération en juin dernier. Cette opération de réemploi des palettes a pour objectif de diminuer le volume de déchets collectés en déchetteries, mais aussi de participer au développement d'une filière de réemploi créatrice d'emplois. Ainsi, cela s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire.

Dès à présent, Provence Emballages assure une collecte de palettes, peu importe leur dimension et leur état, par semaine dans les déchetteries de Carpentras, Caromb et Aubignan. Une extension de la collecte pourrait être envisager à l'avenir sur d'autres sites intercommunaux. Une fois les palettes collectées, Provence Emballages les dépose dans son entrepôt, les trie par catégorie, les répare, les démantèle selon les cas, et les revend.

Chaque mois, un tableau de suivi est transmis à la Cove indiquant les quantités de palettes récupérées par gabarit précisant l'état selon trois classifications : réutilisables en l'état, réparables, ou pour pièces. Un test a déjà été effectué en octobre dernier sur la déchetterie de Carpentras. En un mois, 71 palettes ont été sauvées, pour un poids de 0,766 tonnes.

Ecrit par le 18 février 2026

V.A.